

CORRIGENDUM N° 1

Référence de publication : GIN170111T-10209

Intitulé : Marché de travaux pour « terrassement, pavage et bétonnage de rues secondaires à Conakry dans les communes de Dixinn et de Matam (trois lots de travaux) ».

Lieu(x) d'exécution : Guinée

Objet : Correctif au GIN170111T-10209

Le marché public susmentionné est modifié/corrigé comme suit :

1) 1.3.5 Introduction des offres

Lire :

Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante (ne pas respecter cette règle constitue une irrégularité et entraînera la non sélection de l'offre) :

a) **Un exemplaire original de l'offre technique et administrative** (paraphé sur chaque page) sera introduit sur papier ainsi qu'une copie conforme à l'original sur clé USB exploitable. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre trois copies sur papier. Ceci sera mis dans une enveloppe fermée et bien distincte avec inscription :

Nom du soumissionnaire

Offre technique, original et copies GIN170111T-10209

Dépôt des offres : le 29 Novembre 2022 à 16h00

AUCUNE INFORMATION DE L'OFFRE FINANCIÈRE NE DOIT SE TROUVER DANS L'OFFRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE, LE NON-RESPECT DE CETTE INSTRUCTION SERA CONSIDÉRÉ COMME UNE IRRÉGULARITÉ.

b) **Un exemplaire original de l'offre financière (paraphé sur chaque page)** sera introduit sur papier ainsi qu'une copie conforme de l'**original et la version excel sur clé USB exploitable**. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre **trois copies sur papier**. Ceci sera mis dans une enveloppe fermée bien distincte avec inscription :

Nom du Soumissionnaire

Offre financière, original et copies GIN170111T-10209

Dépôt des offres : le 29 Novembre 2022 à 16h00

c) L'ensemble de l'offre technique et de l'offre financière sera glissé dans une enveloppe fermée et adressée à :

Monsieur Ahmed EL KHARCHY

Enabel

Immeuble Koubia, 3^{ème} étage, Appartement 301

Corniche nord/Camayenne

Commune de Dixinn

Conakry/Guinée 14 CSC GIN170111T-10209

d) Inscription supplémentaire à mettre sur l'enveloppe :

NOM DE LA FIRME :

REFERENCE DU MARCHE :

DATE D'OUVERTURE :

Au lieu de :

Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante (ne pas respecter cette règle constitue une irrégularité et entraînera la non sélection de l'offre) :

a) Un exemplaire original de l'offre technique et administrative (paraphé sur chaque page) sera introduit sur papier ainsi qu'une copie conforme à l'original sur clé USB exploitable. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre trois copies sur papier. Ceci sera mis dans une enveloppe fermée et bien distincte avec inscription :

Nom du soumissionnaire

Offre technique, original et copies GIN170111T-10209

Dépôt des offres le 21 Novembre 2022 à 16h00

AUCUNE INFORMATION DE L'OFFRE FINANCIÈRE NE DOIT SE TROUVER DANS L'OFFRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE, LE NON-RESPECT DE CETTE INSTRUCTION SERA CONSIDÉRÉ COMME UNE IRRÉGULARITÉ.

b) Un exemplaire original de l'offre financière (paraphé sur chaque page) sera introduit sur papier ainsi qu'une copie conforme de l'**original et la version excel sur clé USB exploitable**. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre **trois copies sur papier**. Ceci sera mis dans une enveloppe fermée bien distincte avec inscription :

Nom du Soumissionnaire

Offre financière, original et copies GIN170111T-10209

Dépôt des offres le 21 Novembre 2022 à 16h00

c) L'ensemble de l'offre technique et de l'offre financière sera glissé dans une enveloppe fermée et adressée à :

Monsieur Ahmed EL KHARCHY

Enabel

Immeuble Koubia, 3^{ème} étage, Appartement 301

Corniche nord/Camayenne

Commune de Dixinn

Conakry/Guinée

d) Inscription supplémentaire à mettre sur l'enveloppe :

NOM DE LA FIRME :
REFERENCE DU MARCHE :
DATE D'OUVERTURE:

2) 1.3.5.2 Réception

Lire :

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant **le 29 Novembre 2022 à 16h00**.
L'ouverture des offres se fera à huis-clos.

Au lieu de :

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le 21 Novembre 2022 à 16h00.
L'ouverture des offres se fera à huis-clos.

Tous les autres termes et conditions du cahier spécial des charges (CSC) demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du CSC.